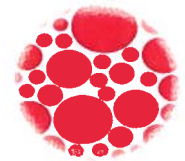
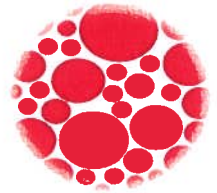
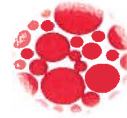




La Tour. Infos

édition de l'été



Tous les habitants et les entreprises des communes traversées par les étapes sont invités à participer au

« JEU CONCOURS OPERATION POIS ROUGES
du 1^{er} au 24 juillet 2022 ».



Décorez votre maison, votre jardin ou votre entreprise avec **des pois rouges, rubans rouges** à votre balcon ou autre initiative !
Chaque commune traversée peut recevoir un lot.

L'important est de participer et nous comptons sur votre mobilisation.

Renseignements auprès de Mme Maria MEGEVET au 07 70 27 97 56

12 Juillet – tracé ci-dessous



Vous habitez ou vous travaillez dans l'une des 34 communes de Haute-Savoie traversées par le Tour de France 2022 ?

Décorez votre maison, votre jardin ou votre entreprise avec des pois rouges !



Prenez une photo de votre création et envoyez-la pour participer via le QR code



38 lots à remporter !
1 gagnant par commune
+ 4 prix spéciaux

Communes traversées :

Châtel - Morzine - Montrond - Saint-Jean-d'Aulps - Le Biot
La Baume - La Vernaz - Chevenoz - Saint-Paul-en-Chablais
Vinzier - Larringes - Champanges - Publier - Marin
Thonon-les-Bains - Armo - Reyvroz - Vailly - Belleaux
Mégevette - Onnion - Saint-Joire - La Tour - Marignier
Thyez - Châtillon-sur-Cluses - Cluses - Magland
Sallanches - Passy - Saint-Gervais-les-Bains
Combloux - Demi-Quartier - Megève

Infos et règlement
[hautsavoie.fr/tourdefrance](http://haut Savoie.fr/tourdefrance)




La Tour. Infos - Bulletin n° 70
-juillet 2022-
Ne pas jeter sur la voie publique

Imprimé par la mairie
Directeur de publication : le Maire

*Résumé sommaire des principales décisions du Conseil Municipal
Séances des 7 janvier, 3 février et 3 mars 2022*

Urbanisme

Dossiers déposés dont l'instruction est assurée par la Communauté de Communes des quatre Rivières - CC4R selon le règlement du Plan Local d'Urbanisme en vigueur.

Permis de construire	
M. BASSIM Abderrahim DB DECOLLETAGE 874, route de Taney	Extension d'un bâtiment artisanal Construction d'un abri à vélos
M. CAMBIER Christophe 559, route de l'Écutieux	Réhabilitation d'un abri existant et extension de garages
Mme OUDIN Sylviane 131, chemin de Vassy	Modification du permis de construire initial : implantation et façades
M. DAGRON Ludovic, SCI DOUCEUR 135, route des Charmottes	Extension du laboratoire de la boulangerie
M. le Préfet de la Haute-Savoie a accordé les permis de construire pour le CENTRE HOSPITALIER DUFRESNE SOMMEILLER	
PARAL – Pôle d'Accueil des Ressources Administratives et Logistiques	
EAM – Etablissement d'Accueil Médicalisé (Foyer des Quatre Vents)	
Bâtiment modulaire provisoire destiné aux activités de loisirs des résidents de l'Etablissement d'Accueil Médicalisé.	
Déclarations préalables	
M. REY Sébastien 299, route des Egolettes	Modification de façades
M. CHATEL Régis 1056, route de la Chapelle	Piscine
M. GEVAUX Thierry 58, impasse de la St Jean	Terrasse et abri voitures
M. OUDIN Daniel et Mme OUDIN Sylviane, chemin de Vassy	Clôture
M. GEROUDET – Mme MONDANGE 918, route de la Chapelle	Panneaux photovoltaïques
M. LOTTEAU Patrick 84, impasse des Chaffards	Panneaux photovoltaïques
CARRIERES ROSSETTO	Déplacement du bungalow et de la bascule
M. SAILLET Alan, Mme MIGNARD Chloé Pour 50 chemin des Chaffards	Modification+ de façades
Orientation d'Aménagement et de Programmation du Centre Bourg	
<p><i>Comme annoncé dans la précédente édition, le cabinet spécialisé « Espaces et Mutations » a présenté son équipe à M. Jean Claude DECOT, cellule aménagement de la DDT (Direction Départementale des Territoires) qui, nous vous le rappelons, soutient la commune pour cet important projet d'aménagement :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - M. Damien CHABANNES, bureau « Espaces et Mutations » - Mme BOUYER Anne Rose « KAURI ARCHITECTURE » ; - Mme Samantha ESCAUE, « AXON'IMM », - M. Christophe VEYRAT PARISIEN, paysagiste et expertise de maître d'œuvre. 	
	<p><i>L'équipe ainsi constituée doit présenter d'ici la fin du mois de juin son diagnostic à la DDT puis travailler sur l'aménagement du tènement public/privé avant de le soumettre à l'appréciation du conseil municipal, de l'aménageur et de la population.</i></p>



Finances

Sans augmentation du taux des impôts locaux, le conseil municipal a voté le budget primitif lors de la séance du 4 avril 2022 :

Section fonctionnement : 1 155 417,60 €

Section investissement : 1 325 482,00 €.

Sécurité - Voirie

Les travaux de sécurisation de la route Letrecas sont confiés à la Société COLAS sous la maîtrise d'œuvre de M. François FERNOUX, bureau CANEL. Ce chantier doit débuter très prochainement.

Forêt communale

M. RAVANEL, technicien de l'ONF pour notre secteur, a en charge et à cœur de préserver la forêt communale en lien avec les élus selon le plan d'aménagement pluriannuel. Les travaux de la piste forestière au départ de l'église ont été largement expliqués et les personnes qui souhaitent des renseignements peuvent prendre rendez-vous soit avec M. le Maire, soit avec M. RAVANEL.

La forêt est un bien précieux qui doit être entretenu et préservé ; ce patrimoine de qualité devra être transmis **aux générations futures afin qu'elles puissent profiter et s'oxygéner, elles aussi, dans ce bel espace de verdure paisible.** La pérennité passe par le renouvellement des arbres faute de quoi ce renouvellement se fera par l'effondrement (bois cassés par le vent, détruits par les insectes) ou par le vieillissement des essences.

Site de l'Oasis



Au vu du règlement de la zone « N » du secteur des Etayers, le site de l'Oasis va évoluer vers l'aménagement d'espaces sportifs, ludiques et de détente.

Le conseil municipal a validé le choix d'un appel à projets sur le secteur de l'ancien camping (fermé par arrêté préfectoral). L'étude est en cours.

Une première esquisse sera présentée au conseil municipal dans quelques semaines.

Vie scolaire rentrée 2022/2023

La rentrée scolaire est prévue le jeudi 1er septembre 2022 à 08 h 30 pour tous les élèves. Le service périscolaire de garderie/cantine sera ouvert dès 07 h 20.



Inscriptions au service périscolaire, rentrée 2022/2023

Les inscriptions pour le service périscolaire (cantine et garderie) se dérouleront à la mairie du 8 au 19 août 2022 auprès de Mme Maryline Parent les lundi, mardi, vendredi à partir de 9 heures uniquement pour les Petites Sections de maternelle (enfants nés en 2019) ainsi que les nouveaux arrivants sur la commune et les demandes de dérogations scolaires.

Les modalités d'inscriptions et de paiement se font en ligne et en lien avec la trésorerie et le fournisseur des repas sur le logiciel « 3D OUEST ». Tous les renseignements utiles vous seront fournis à la mairie.

Nous remercions par avance les parents de prévoir les inscriptions de garderie/cantine sur le logiciel dès le jeudi 25 août 2022.

Par suite du sondage et de l'accord de cinq parents, l'horaire de garderie sera reporté jusqu'à 18 h 30 avec l'engagement sur un trimestre faute de quoi ce service ne pourra pas être mis en place. L'inscription définitive pour la plage 16 h 30 à 18 h 30 à 5 € est acceptée jusqu'au 8 juillet 2022.



Le système actuel reste en vigueur au prix de 3,60 € de 16 h 30 à 17 h 30. L'heure supplémentaire sera facturée 3,60 € (17 h 30 à 18 h 30).

RAPPEL À la VIGILANCE...

OPÉRATION
TRANQUILLITÉ
VACANCES



Le Maire ne délivre aucun mandat de démarchage ou d'enquête.

OPERATION TRANQUILLITE VACANCES : les personnes qui partent en vacances peuvent le signaler à la Gendarmerie afin qu'une visite puisse être effectuée lors de leur tournée.



MERCREDI 13 JUILLET 2022

Feu d'artifice intercommunal au lac du Môle

Lecture du message officiel à VIUZ-en-SALLAZ
Concerts sur le site du Lac du Môle



**COMITE
DES FETES**

*Organise un
vide-greniers*

LA TOUR
Site de l'Oasis
samedi 3 septembre
2022



Contact : Mme Mireille DE LIGNE - Présidente - 06 75 38 61 95



Le bruit des tondeuses, des moteurs, en dehors des heures autorisées dérangent le voisinage. L'horaire est inchangé depuis plusieurs années (rappel dans le bulletin du printemps 2022).

La Mairie reçoit aussi des remarques pour les aboiements répétés de chiens. Nous demandons aux propriétaires d'animaux de la vigilance afin d'éviter tous désagréments au voisinage.



**RESTRICTION
D'EAU**
PAR ARRÊTÉ PRÉFECTORAL

Arrêté Préfectoral n°DDT-2022-0710 portant sur la limitation des usages de l'eau, niveau alerte sur le secteur de l'Arve aval à compter du 10 juin 2022.



PLAN CANICULE

Si vous remarquez dans votre entourage une personne isolée (âgée ou malade) qui peut être dans une situation d'inconfort, voire en danger à cause de la chaleur, n'hésitez pas à contacter la mairie au 04.50.35.81.05 ou le numéro canicule, info service : 0800 06 66 66

Horaire d'ouverture de la mairie

Lundi et vendredi :
8 h 30 - 12 h et 14 h - 17 h 30
Mardi et mercredi : 8 h 30 - 12 h
ou sur rendez-vous au 04.50.35.81.05



BIBLIOTHEQUE
Horaire juillet / août :
mardi & jeudi de 17h30 à 18h30
Fermeture annuelle 1^{er} juillet
au 15 août